

Tarifs – Intermédiaires en services de transport

En vigueur du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018
(Indexation au 1^{er} avril de chaque année)

Type de demande	Tarif
- Inscription ou renouvellement à la Liste des intermédiaires en services de transport *Économisez 5\$ en effectuant votre renouvellement par Internet	138 \$
- Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, demande d'être relevé du défaut, etc.)	51,50 \$
- Cessation d'activités à la Liste des intermédiaires en services de transport	Sans frais

Modes de paiement
Le montant total est payable par les modes de paiement suivants : - carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) - chèque personnel ou mandat poste (à l'ordre du ministre des Finances) - carte de débit ou argent comptant (au comptoir seulement)